

VISION SUR LE LAC

Été 2023

P. 7

UN JARDIN COLLECTIF
ET SOLIDAIRE VERRA
LE JOUR CET ÉTÉ

P. 13

NOUVELLE SUBVENTION
POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNE
PERSONNELLE DURABLES

P. 19

PROGRAMMATION
SPORTS, LOISIRS
ET CULTURE



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Le mot du MAIRE



François Robillard
f.robillard@vsmsll.ca

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le beau temps est enfin arrivé, signe que la saison estivale sera bientôt à nos portes ! D'ailleurs, dans cette édition-ci du *Vision sur le Lac*, vous découvrirez la foule d'événements et d'activités qui vous attendent cet été, comme la fête nationale, les spectacles d'été en plein air, le cinéma sous les étoiles et la fête de la Famille. Les membres du conseil municipal et moi-même avons bien hâte de vous y rencontrer et de pouvoir discuter avec vous. Je vous invite aussi à profiter de nos terrains sportifs, de nos parcs et espaces verts et de la plage de la Sablière pour bouger et passer du temps à l'extérieur.

Je profite de l'occasion pour vous parler de la quatrième édition du Festin terre et mer, un souper-bénéfice au profit de la Fondation de l'hôpital Saint-Eustache pour lequel j'ai accepté avec grand plaisir le titre de coprésident d'honneur, aux côtés de monsieur Christian Charron, maire de Sainte-Thérèse. Ayant moi-même eu besoin de services hospitaliers au cours des dernières années, je suis heureux de pouvoir m'impliquer au sein de la fondation afin d'amasser des fonds qui serviront à acquérir de l'équipement à la fine pointe de la technologie et à améliorer les soins de proximité offerts dans la région. L'événement est maintenant complet, mais vous pouvez tout de même faire un don en visitant le www.fondationhospitalsainteustache.com/.

En terminant, je vous invite, chers automobilistes, à respecter les limites de vitesse sur le territoire et à faire preuve de prudence lors de vos déplacements. Malgré la fin des classes, les rues de la ville s'animeront et regorgeront de cyclistes, de planchistes et de piétons. Soyons vigilants, pour la sécurité de tous !

Je vous souhaite un magnifique été, profitez-en pleinement !

SOMMAIRE

2	MOT DU MAIRE
3	VOTRE CONSEIL
4	VIE CITOYENNE
5	RAPPELS
6	ACTUALITÉS
10	TRAVAUX PUBLICS
11	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
12	ENVIRONNEMENT
14	ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX
19	PROGRAMMATION LOISIRS
22	LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
28	BIBLIOTHÈQUE
31	ORGANISMES
32	NOUS JOINDRE

Votre conseil MUNICIPAL



Priscilla Lamontagne
District 1
p.lamontagne@vsmsll.ca



Marc-André Daoust
District 5
m-a.daoust@vsmsll.ca



Claire Wallot
District 2
c.wallot@vsmsll.ca



Julie Pelletier
District 6
j.pelletier@vsmsll.ca



Line Surprenant
District 3
l.surprenant@vsmsll.ca



Alex Brisebois-Proulx
District 7
a.brisebois-proulx@vsmsll.ca



Francis Limoges
District 4
f.limoges@vsmsll.ca



Loïc Boyer
District 8
l.boyer@vsmsll.ca



DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR...
FRANCIS LIMOGES, CONSEILLER DU DISTRICT 4

QUE FAITES-VOUS DANS LA VIE ?

Je suis évaluateur agréé et je travaille en évaluation municipale pour la Ville de Laval. J'évalue plusieurs types d'immeubles non résidentiels, tels que des immeubles industriels locatifs, des copropriétés industrielles, des hôpitaux, des CHSLD, des garderies, etc.

AVEZ-VOUS DES ENFANTS ?

Oui, je suis papa de trois enfants. Ils ont 8 ans, 5 ans et 3 ans.

QU'EST-CE QUI VOUS MOTIVE LE PLUS DANS VOTRE POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL ?

Ma motivation principale est de contribuer au futur de notre ville en y apportant des changements positifs et des améliorations concrètes qui bénéficieront à l'ensemble de la population. Étant résident de Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis plus de 23 ans, je vois un grand potentiel en notre ville et je souhaite que mes enfants grandissent dans un milieu de vie familial et animé. Ce potentiel vaut la peine que j'investisse temps, énergie et idées pour favoriser le développement et l'essor de notre ville.

QUEL EST VOTRE ENDROIT FAVORI À SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC ET POURQUOI ?

Probablement parce qu'elle se trouve dans mon district, pour moi, la plage de la Sablière est un véritable petit joyau de notre ville ! C'est tellement plaisant de pouvoir y passer du temps en famille durant la saison estivale pour profiter du soleil, de la baignade et des activités qui y sont offertes, tout ça à proximité de chez soi.

QUEL PROJET RÉALISÉ DEPUIS VOTRE ÉLECTION VOUS REND LE PLUS FIER ?

Il ne s'agit pas d'un projet spécifique en tant que tel, mais plutôt de plusieurs actions qui ont été mises en place depuis notre élection et dont je suis fier. Par exemple, nous avons instauré plusieurs commissions, formées d'élus et d'employés municipaux, afin d'effectuer des suivis plus rigoureux sur les dossiers et projets en cours et d'améliorer nos pratiques. Nous avons aussi effectué des changements dans l'organigramme de l'administration municipale pour maximiser notre efficacité et offrir des services de qualité aux citoyens.

SÉANCES DU CONSEIL
HÔTEL DE VILLE | 20 H

- 14 juin
- 12 juillet
- 9 août
- 13 septembre

**LES SÉANCES SONT ÉGALEMENT DIFFUSÉES
EN DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK @VSMSSL.**

Vie citoyenne



21 AVRIL

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE POUR NOS BÉNÉVOLES

C'est sous la thématique *Tout ce qu'on partage fleurit*, que les membres du conseil ont honoré nos précieux bénévoles lors d'un événement festif organisé en leur honneur le 21 avril dernier. Durant la soirée, les élus ont choisi de mettre en lumière les missions et les réalisations des organismes présents ainsi que certains projets spéciaux qu'ils ont récemment accomplis dans la communauté. L'un des moments forts de cette soirée fut de voir nos bénévoles se déhancher sur la piste de danse en compagnie de plusieurs jeunes employés de la Ville qui agissaient à titre de serveurs durant l'événement. Après les traditionnelles danses en ligne, tous se sont amusés à apprendre la chorégraphie de la populaire chanson *Cha-Cha Slide*, un moment à la fois touchant et cocasse ! Une fois de plus, nous tenons à remercier tous nos bénévoles qui contribuent à faire fleurir notre belle communauté !



17 MARS



PARTIE DE HOCKEY INTERMUNICIPALE

Le 17 mars dernier, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a affronté la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac lors d'une partie de hockey amicale. En plus de la participation des maires, M. François Robillard et M. Benoit Proulx, les équipes étaient constituées de conseillers et d'employés municipaux ainsi que de certains collègues de la Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes. Cette activité a permis aux employés présents de se réunir dans un contexte informel et de tisser des liens en dehors des heures de travail. À la fin de ce match animé, c'est finalement l'équipe de Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui a été couronnée vainqueur !

29 AVRIL



CORVÉE DE NETTOYAGE PRINTANIÈRE

Pour une deuxième année consécutive, la Ville a organisé une corvée de nettoyage printanière le 29 avril afin de souligner le Jour de la Terre. Les participants ont contribué à nettoyer certains parcs et espaces verts, ainsi que les abords de la piste cyclable La Vagabonde. Grâce à eux, c'est plus d'une vingtaine de sacs de déchets qui ont été déchargés du territoire ! Merci pour votre participation au bénéfice de toute la population et de notre planète.

Rappels



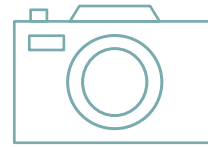
RÉPARATION DE BACS

Votre bac est abîmé? Nous pouvons le réparer gratuitement. Pour toute demande de réparation, communiquez avec nous au 450 472-7310, poste 168, ou par courriel à subventions@vsmsll.ca. Assurez-vous de préciser la nature du bris, la couleur du bac (brun, bleu ou noir) ainsi que le numéro de série.



BOÎTES DE DÉMÉNAGEMENT

Vous planifiez un déménagement durant la saison estivale et aurez plusieurs boîtes de carton à recycler? N'oubliez pas de les démonter et de les aplatir avant de les déposer dans votre bac de récupération. Assurez-vous également de ne pas trop compacter les matières afin de faciliter la collecte. Si la quantité de boîtes dépasse la capacité de votre bac, sachez qu'il est possible de s'en départir gratuitement au dépôt des matériaux secs situé au garage municipal (2960, boulevard des Promenades).



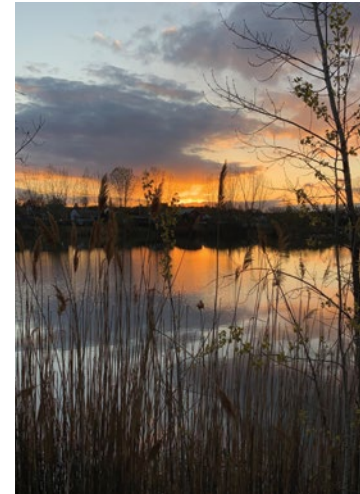
CONCOURS PHOTO : CALENDRIER MUNICIPAL 2024

Les ciels de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Amateurs de photographie, il est encore temps de nous faire parvenir votre plus beau cliché mettant en valeur le ciel pour avoir la chance qu'il soit sélectionné et affiché dans notre prochain calendrier municipal.

THÉMATIQUE

Parmi les différentes thématiques explorées au fil des années, s'il y a bien un type de photographie qui se démarque et nous séduit à tous les coups, ce sont les photos mettant de l'avant la beauté du ciel et les splendides paysages marthelacquois. Dans le calendrier 2024, nous voulons mettre en valeur la richesse naturelle du territoire et les magnifiques ciels qu'on peut y apercevoir. Les images soumises peuvent inclure la nature, la faune et la flore ou des personnes, tant que l'élément principal demeure le ciel. C'est donc le moment de laisser libre cours à votre imagination et de nous émerveiller avec vos plus beaux clichés de couchers de soleil ou d'arcs-en-ciel!



CRITÈRES D'ENVOI

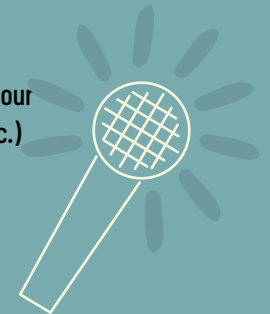
Envoyez vos photos en format JPEG, dans la plus haute résolution possible (minimum de 1 Mo), à l'adresse communications@vsmsll.ca. Veuillez également indiquer votre nom complet, ainsi qu'une brève description du moment ou de l'endroit où la photo a été capturée. Dans le cas de fichiers trop volumineux et afin de préserver la qualité des images, n'hésitez pas à utiliser le site Web gratuit [WeTransfer.com](https://www.wetransfer.com) pour effectuer l'envoi.

ARTISTES RECHERCHÉS

Talents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et des environs, faites-vous connaître! Nous sommes continuellement à la recherche d'artistes en arts visuels pour exposer leurs œuvres dans le hall d'entrée du centre communautaire et d'artistes en arts de la scène (chanteur, musicien, humoriste, animateur, etc.) pour participer à nos événements spéciaux. Contactez-nous pour soumettre votre dossier ou pour obtenir plus de détails.



450 472-7310, poste 145 | evenements@vsmsll.ca





LE PARC CLAIR-DE-LUNE SE REFAIT UNE BEAUTÉ !

Lors de la séance du conseil du 12 avril dernier, la Ville a octroyé un contrat à la firme Tessier Récréo-Parc afin de remplacer certains modules de jeux qui étaient désuets et qui ne répondaient plus aux normes de sécurité en vigueur. Inspiré de la nature, le concept proposé s'intitule « Aventuriers, êtes-vous prêts ? » et saura plaire aux explorateurs en herbe âgés de 18 mois à 12 ans. Les divers composants inclusifs des modules favoriseront le développement global des usagers, tout en permettant, à plusieurs endroits, une accessibilité universelle. L'installation de ces nouvelles structures au parc Clair-de-Lune est prévue d'ici la fin de la saison estivale 2023.



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS

Ce projet s'inscrit dans la démarche amorcée par le conseil municipal pour renouveler et bonifier l'offre de services en matière de parcs et d'espaces verts. En plus de s'assurer d'offrir aux Marthelacquois des installations sécuritaires, les élus souhaitent établir les priorités d'aménagement et les investissements à venir pour les prochaines années. Afin de mettre en place un outil de planification adéquat, les élus ont également octroyé, lors de la séance du conseil du 10 mai, un mandat à la firme BC2 pour l'élaboration de son premier Plan directeur des parcs et espaces verts. Ce projet d'importance fait partie du Programme triennal d'immobilisations 2023-2025 et permettra de dresser l'inventaire de la situation actuelle pour déterminer si les différents groupes d'âge, répartis aux quatre coins du territoire, ont accès à des parcs, à des espaces verts et à des équipements répondant à leurs attentes et à leurs besoins. Lors de cet exercice, les Marthelacquoises et les Marthelacquois seront bien entendu appelés à partager leur vision sur leur milieu de vie. Notons que la Ville a obtenu une aide financière de 88 000 \$ de la MRC de Deux-Montagnes en soutien à la réalisation du Plan directeur des parcs et espaces verts.



UN JARDIN COLLECTIF ET SOLIDAIRE VERRA LE JOUR À SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Le 1^{er} mai dernier, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et le Regroupement Écociroyen ont annoncé la conclusion d'une entente pour l'aménagement d'un jardin collectif et solidaire sur le boulevard Laurette-Théorêt, entre les rues du Merlot et des Cerisiers. Ce nouveau jardin, Le colibri (inspiré par une légende autochtone), profitera à l'ensemble de la collectivité en contribuant au verdissement du territoire et en offrant à la population un lieu de rencontre, de partage et de détente en harmonie avec la nature.

Un jardin collectif, comme celui projeté à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, est composé d'une parcelle conjointement cultivée par un groupe de membres. Ces derniers choisissent ensemble les espèces à cultiver et se partagent le travail horticole et les récoltes. Le potager marthelacquois sera actif quatre mois et demi par année, soit du début de mai à la mi-septembre, et une partie des récoltes sera remise à des organismes locaux luttant contre l'insécurité alimentaire. Le projet comprendra également l'implantation d'une forêt nourricière comportant des arbres fixateurs d'azote et fruitiers en alternance, ainsi que des arbustes fruitiers, des fleurs et des légumes vivaces. Avec ce projet, le Regroupement Écociroyen souhaite tendre vers une communauté nourricière par la création de liens avec les municipalités limitrophes, telles que Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet, qui ont récemment lancé des projets similaires.

Pour la première année, les bénévoles du Regroupement se concentreront sur la construction et l'aménagement du jardin. Il est prévu d'amorcer le volet de la forêt nourricière à l'automne prochain. Pour suivre l'évolution de ce projet florissant, surveillez la page Facebook du Regroupement Écociroyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac !



Le maire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, François Robillard, en compagnie de Sylvie Clermont et de Guylaine Thibodeau, présidente et vice-présidente du Regroupement Écociroyen, lors de la signature de l'entente.



Le Regroupement Écociroyen est présentement à la recherche de bénévoles pour leur donner un coup de main les 27 et 28 mai ainsi que les 3 et 4 juin lors de l'aménagement du jardin. Il aura également besoin de bénévoles durant l'été pour s'occuper de l'entretien du jardin et pour recueillir les récoltes. Pour vous impliquer d'une quelconque façon ou pour devenir partenaire ou commanditaire du projet, contactez l'organisme par courriel à recsmsll@gmail.com.



ACCÈS AU LAC ET AUX QUAIS

Les quais pour l'usage des citoyens seront installés dès que le niveau de l'eau le permettra. Afin que les plaisanciers puissent descendre leur petite embarcation (canot, kayak, planche à pagaie) à l'eau, quatre escaliers en acier galvanisé d'une largeur d'environ cinq pieds seront aussi aménagés sur l'empierrement de la rive.

Emplacements des escaliers :

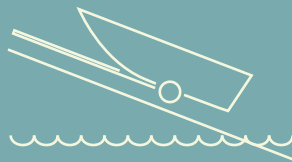
- ▷ 9^e Avenue
- ▷ 44^e Avenue
- ▷ Parc de la Frayère, au bout de la passerelle
- ▷ Plage Roger

Emplacements des quais :

- ▷ 13^e Avenue
- ▷ 37^e Avenue



RAMPES DE MISE À L'EAU MUNICIPALES



PROCÉDURE POUR OBTENIR UNE VIGNETTE DE STATIONNEMENT

L'utilisation du stationnement pour remorques à bateau requiert une vignette et nous rappelons que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac privilégie l'accès à ses citoyens.

Pour se procurer une vignette de stationnement pour les deux rampes de mise à l'eau situées au bout de la 13^e Avenue et de la 37^e Avenue, les résidents doivent se présenter à l'hôtel de ville avec les pièces justificatives suivantes :

- ▷ Permis de conduire
- ▷ Preuve d'immatriculation de la remorque et du véhicule
- ▷ Certificat d'enregistrement du bateau, le cas échéant

Tous les documents doivent être émis à la même adresse civique.

La vignette émise autorisera les utilisateurs à stationner gratuitement leur véhicule et leur remorque aux deux emplacements municipaux. Une seule vignette par propriété est émise; toutefois, plus d'un certificat d'immatriculation (numéro de plaque) peut être inscrit sur la vignette, si les propriétaires du véhicule sont associés à cette adresse.



C'est le samedi 10 juin qu'aura lieu la 20^e édition du Relais pour la vie de la MRC de Deux-Montagnes, au parc municipal, sous la présidence d'honneur de Jacques Nantel, Grand Chevalier du Conseil 9592 des Chevaliers de Colomb Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Lors de cet événement rassembleur et porteur d'espoir, des participants de tous âges marcheront à tour de rôle, entre 18 h et minuit, pour symboliser la persévérance et pour envoyer un message d'espoir à toutes les personnes touchées par le cancer. En plus de la marche, des performances musicales, des animations ainsi qu'une cérémonie sont prévues au courant de la soirée.

Étant impliqué depuis de nombreuses années dans divers organismes caritatifs, M. Nantel a toujours eu pour passion de venir en aide à son prochain et de soutenir sa communauté à travers les causes qui lui tiennent à cœur, tel que le Relais pour la vie.



En solo ou en équipe, venez marcher avec nous et posez un geste déterminant pour aider à vaincre tous les cancers. Vous aussi pouvez faire une différence !

Pour vous inscrire ou pour faire un don : relaispourlavie.ca

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang sur le territoire marthelacquois aura lieu le vendredi 18 août, au centre communautaire. Prenez quelques minutes dans votre journée pour poser un geste bien simple qui contribuera à sauver des vies !



Pour prendre rendez-vous, visitez le www.hema-quebec.qc.ca ou téléphonez au 1 800 343-7264.



OBJECTIFS

- ▶ 55 000 \$
- ▶ 30 ÉQUIPES
- ▶ 30 PARTICIPANTS D'ESPOIR



ÉCLAIRAGE DE RUE

Si vous constatez la défectuosité d'un lampadaire (clignotements, lumière constamment éteinte ou allumée), contactez le Service des Travaux publics et hygiène du milieu au 450 472-7310, poste 111, ou envoyez un courriel à travauxpublics@vsmsll.ca, pour signaler le bris. N'oubliez pas de noter l'adresse la plus près du lampadaire ou le numéro inscrit sur le poteau.

CONVERSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE

Saviez-vous que la Ville entreprendra prochainement la modernisation de son réseau d'éclairage public en convertissant plus de 700 luminaires de rue à la technologie aux diodes électroluminescentes ? Cette transition vers l'éclairage DEL, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable, permettra notamment à la Ville de réaliser des économies considérables d'énergie et d'entretien, en plus de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.



NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUTS SANITAIRES

Comme chaque année à cette même période, la Ville amorcera le nettoyage de son réseau d'égouts à la mi-juin. Ces opérations toucheront uniquement certains secteurs précis et s'échelonnent sur plusieurs semaines, soit du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 16 h 30.

Ces interventions pourraient occasionner certains désagréments tels que : odeurs, légers refoulements et bruits insolites. Afin de limiter les éclaboussures et autres inconvénients, nous vous recommandons de fermer le couvercle de vos toilettes et de couvrir d'un linge humide vos drains de planchers au sous-sol.

Surveillez nos plateformes de communication pour connaître les secteurs visés par ces opérations et la date exacte de début des travaux.

DÉPÔT DES MATÉRIAUX SECS

Vous rénovez et vous devez vous débarrasser de vos débris de construction ? Sachez que les matériaux secs ne sont pas ramassés lors des différentes collectes, mais qu'ils sont toutefois acceptés au dépôt des matériaux secs du garage municipal.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS AVEC FRAIS*	MATÉRIAUX REFUSÉS
▷ Bois	× Asphalte
▷ Placoplâtre (gypse)	× Bardeau d'asphalte bitumineux
▷ Couvre-planchers	× Terre et tourbe
▷ Armoires	× Produits toxiques
▷ Plafonds	× Pierre, roche et ciment
▷ Portes	× Tout contaminant selon la Loi sur l'environnement
▷ Fenêtres	
▷ Branches	
▷ Etc.	

* À partir de 10 \$ par chargement de 0,5 mètre cube. Visitez l'onglet Travaux publics de notre site Web pour voir la tarification en vigueur.



NOUVEL HORAIRE

Nous vous rappelons que l'horaire du dépôt des matériaux secs a modifié, et qu'il est maintenant ouvert tous les samedis, de 8 h 30 à 12 h, et ce, durant toute l'année !

▷ **Dimanche et lundi**
Fermé

▷ **Mardi au vendredi**
8 h 30 à 12 h
et 13 h à 16 h

▷ **Samedi**
8 h 30 à 12 h

- ▷ Une preuve de résidence sera exigée sur place.
- ▷ Les remorques commerciales et les entrepreneurs ne sont pas acceptés.

Coordonnées du garage municipal
2960, boulevard des Promenades
450 472-7310, poste 111



HORAIRE ESTIVAL D'ARROSAGE

Avec l'arrivée du beau temps et de l'été, nous vous rappelons qu'une restriction d'arrosage s'applique à l'ensemble du territoire pour la période estivale, soit du 1er mai au 30 septembre. L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une plate-bande, d'arbustes ou de tous autres végétaux est permis en tout temps, pour une période n'excédant pas une durée de 60 minutes par jour. De plus, l'arrosage des pelouses et de végétaux à l'aide d'un système d'arrosage automatique ou amovible **ne doit pas excéder une durée de 60 minutes** et doit respecter les horaires ci-dessous :

SYSTÈMES AMOVIBLES		
Adresses PAIRES	Lundi et mercredi	Entre 20 h et 23 h
Adresses IMPAIRES	Mardi et jeudi	

SYSTÈMES AUTOMATISÉS		
Adresses PAIRES	Lundi et mercredi	Entre 3 h et 6 h
Adresses IMPAIRES	Mardi et jeudi	



PERMIS EN LIGNE



Vous prévoyez aménager votre cour ou faire quelques rénovations extérieures cet été ? Sachez que vous pouvez effectuer certaines demandes de permis en ligne, via la plateforme Voilà dans l'onglet Demande en ligne.

- ▷ Clôture et muret
- ▷ Piscine ou spa
- ▷ Coupe d'arbres
- ▷ Arrosage de nouvelle pelouse

Toutes les autres demandes de permis de construction, de certification d'autorisation ou de certificat d'occupation doivent être faites en personne, au comptoir du Service de l'aménagement du territoire et du développement durable, ou par courriel. Tous les documents nécessaires doivent être remplis et joints à la demande.



450 472-7310, poste 120 | urbanisme@vsmll.ca

EMPRISE DE RUE ET PLANTATION D'ARBRES



La Ville rappelle à ses citoyens que l'espace compris entre la limite d'une propriété privée et le bord de la rue ou du trottoir constitue l'emprise municipale. Cette emprise appartient à la Ville et sert principalement à l'installation de services publics, tels que les bornes d'incendie, l'éclairage et la signalisation routière, mais elle doit être entretenue par le propriétaire des lieux. Or, plusieurs citoyens utilisent une partie de l'emprise de rue à des fins personnelles, par exemple pour y planter des arbres. Puisque cette bande de terrain appartient à la Ville, aucune utilisation de l'emprise municipale n'est autorisée et elle doit donc rester libre de tout objet ou plantation, et ce, en tout temps.

AVANT DE PLANTER UN ARBRE

Assurez-vous de respecter la réglementation en vigueur et de planter l'arbre à l'intérieur des limites de votre terrain, puisqu'il est interdit de planter un arbre sur l'emprise de rue. Ceux-ci doivent être plantés à au moins 1,5 m de l'emprise de la voie publique.



REFONTE DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

Au cours des derniers mois, les membres de la Commission en environnement et mise en valeur des espaces verts ont travaillé sur la refonte des différentes politiques environnementales. Lors de cet exercice, certains critères d'admissibilité et certaines modalités ont été revus afin de bonifier les programmes de subventions environnementales, en vue de favoriser l'atteinte des objectifs initiaux des politiques, et de les rendre plus accessibles et inclusifs.

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR COUCHES LAVABLES

La Ville est fière d'encourager l'utilisation de couches lavables, depuis 2011, en accordant aux parents d'enfants qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. À la suite de la refonte de la politique, le programme de remboursement inclut dorénavant l'achat, la location et la confection de couches lavables ainsi que les culottes d'entraînement, les couches pour maillot lavables et les tissus et accessoires destinés à la confection de couches lavables. L'âge limite d'admissibilité a aussi été augmenté à 36 mois (auparavant 18 mois). Sur présentation d'une preuve d'achat d'une valeur de 200 \$ et plus, avant les taxes, les familles participantes pourront bénéficier d'un remboursement allant jusqu'à 150 \$ par année.

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

En 2017, la Ville s'est dotée d'une politique de remboursement pour l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie afin d'économiser l'eau potable pour l'entretien des terrains en période estivale. Dans l'optique d'encourager un plus grand nombre de citoyens à faire l'acquisition d'un baril, dans un contexte d'augmentation du nombre de sécheresses et de leur durée en raison des changements climatiques, et aussi pour favoriser le réemploi, la nouvelle politique permet dorénavant l'achat de seconde main ou la fabrication à partir de matériaux neufs ou usagés. Sur présentation d'une preuve d'achat, les résidents recevront une somme pouvant aller jusqu'à 50 \$ par baril récupérateur d'eau de pluie. Une limite de deux demandes de remboursement par adresse s'applique.

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LAMES DÉCHIQUETEUSES

Afin de favoriser la pratique de l'herbicyclage et du feuillicyclage, soit de laisser l'herbe et les feuilles coupées sur le sol, la Ville poursuit son programme de subvention qui permet aux citoyens d'obtenir un remboursement allant jusqu'à 25 \$ par adresse civique pour l'achat de lames déchiqueteuses pour tondeuse ou d'un ensemble de déchiquetage pour tracteur à gazon.

Pour connaître les modalités exactes et tous les critères d'admissibilité des politiques environnementales ou pour accéder aux formulaires de remboursement, référez-vous à notre site Web.





NOUVELLE SUBVENTION POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE DURABLES

Les Marthelacquoises peuvent désormais bénéficier d'une subvention de 50 \$ pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durables. Ayant constaté une demande de plus en plus forte pour ce type de programme, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est heureuse d'ajouter cette nouvelle subvention environnementale à l'éventail déjà offert afin d'encourager l'utilisation de solutions écoresponsables. Cette nouvelle politique de remboursement pour les produits d'hygiène personnelle durables vise à favoriser l'accessibilité à des produits de première nécessité et à réduire la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement et à la station de traitement des eaux usées.

Elle s'adresse aux citoyennes de Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui ont fait l'achat de produits d'hygiène personnelle durables au courant de l'année de la demande. À noter qu'un maximum d'une demande de remboursement par citoyenne, par trois ans, est accepté.

Considérant que le temps de dégradation dans l'environnement d'un tampon ou d'une serviette hygiénique est d'environ 450 ans et qu'une personne menstruée utilisera dans sa vie entre 10 000 et 15 000 tampons et serviettes hygiéniques, cette nouvelle politique propose des alternatives plus écologiques que les produits d'hygiène personnelle traditionnels.

vsmsll.ca ▶ Services municipaux ▶ Environnement ▶ Subventions environnementales

Les produits admissibles sont les suivants :

- ▶ Coupe menstruelle
- ▶ Serviettes hygiéniques lavables
- ▶ Sous-vêtements de menstruation lavables (culottes menstruelles)
- ▶ Appareils de tampons réutilisables
- ▶ Sac de transport de produits d'hygiène personnelle
- ▶ Matériel de confection de produits d'hygiène personnelle



UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

DERNIÈRE CHANCE POUR RECEVOIR L'ARBRE EN 2023 : INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 4 AOÛT !

Le programme Une naissance, deux arbres est une initiative environnementale permettant aux parents de poser un geste écologique pour souligner l'arrivée de leur enfant. Les familles admissibles recevront une essence d'arbre préalablement choisie, qu'elles devront planter sur leur propriété ou à l'intérieur des limites de la ville. Pour chaque arbre remis, un deuxième sera planté par la Ville dans un espace vert du territoire. Les parents et enfants seront également conviés à une cérémonie de remise des certificats en compagnie des élus municipaux au courant du mois d'octobre. Dans la semaine suivant la cérémonie, les arbres seront directement livrés à toutes les familles participantes.

Pour inscrire votre enfant au programme, vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible sur notre site Web et le faire parvenir à l'adresse subventions@vsmsll.ca avec toutes les pièces justificatives exigées.

vsmsll.ca ▶ Services municipaux ▶ Environnement ▶ Subventions environnementales

Événements
spéciaux



POUR UN ÉTÉ ANIMÉ, C'EST À
SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
QUE ÇA SE PASSE !



CINÉMA SOUS LES ÉTOILES



SPECTACLES D'ÉTÉ



FÊTE NATIONALE



FÊTE DE LA FAMILLE

ET BIEN PLUS !



MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

LA GRANDE
JOURNÉE
DES PETITS
ENTREPRENEURS
10^e ÉDITION

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est heureuse de participer pour la toute première fois à la Grande journée des petits entrepreneurs, un événement annuel qui permet aux jeunes de 5 à 17 ans de partout à travers le Québec de vivre leur première expérience d'entrepreneuriat en lançant leur petite entreprise d'un jour.

Samedi 3 juin
10 h à 15 h

Centre communautaire
99, rue de la Mairie

Le 3 juin prochain, la population est invitée à venir encourager plus de 60 jeunes entrepreneurs de la région lors du marché public qui aura lieu beau temps, mauvais temps. Venez faire de belles trouvailles, tout en supportant le talent et la jeunesse d'ici !



LE 3 JUIN PROCHAIN, C'EST AUSSI LA FÊTE DES VOISINS !

Devenue une véritable tradition aux quatre coins du Québec, la Fête des voisins a lieu chaque année le premier samedi de juin. Cet événement rassembleur et festif encourage les gens du même voisinage à se réunir annuellement lors d'un 5 à 7, d'une activité spéciale ou d'un repas pour tisser des liens. L'année dernière, ce sont près de 11 000 personnes qui ont participé à l'une des 385 fêtes organisées sur le territoire québécois !



La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est maintenant fière ambassadrice de l'événement et invite ses citoyens et ses citoyennes à y participer en grand nombre ! N'oubliez pas d'inscrire votre fête sur le site d'Espace MUNI pour recevoir gratuitement par courriel divers outils promotionnels téléchargeables et pour joindre le mouvement de la Fête des voisins.

 **INSCRIPTION** ▶ espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/fete-des-voisins/

ÉVÉNEMENT FAMILIAL AU SKATEPARK

Samedi 17 juin
11 h 30 à 15 h 30
Au parc municipal

NACHOS
Cuisine Tex-Mex
Réinventée



En collaboration avec la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, nous vous convions à une journée d'initiation à la planche à roulettes et à la trottinette pour toute la famille avec l'équipe du populaire centre de skateboard TAZ. Au programme : musique, animation, démonstrations et plaisir garanti ! Que vous soyez un apprenti ou un expert, vous ne voulez pas manquer cet événement des plus divertissants ! De plus, votre restaurant local NACHOS sera présent pour vous offrir de la cuisine tex-mex et des rafraîchissements (argent comptant seulement).

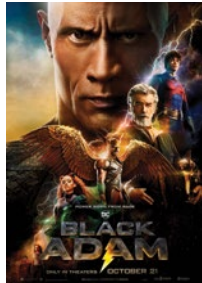


CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Cet été, venez voir (ou revoir) vos films préférés sous un ciel étoilé !



VAILLANTE
Vendredi 30 juin



BLACK ADAM
Vendredi 11 août

Déconseillé
aux jeunes
enfants

SPÉCIAL
ADO



**DONJONS & DRAGONS
L'HONNEUR
DES VOLEURS**
Vendredi 14 juillet

Déconseillé
aux jeunes
enfants

SPÉCIAL
ADO



**TIMESCAPE -
RETOUR AUX
DINOSAURES**
Vendredi 25 août



**DC KRYPTO
SUPER-CHIEN**
Vendredi 28 juillet

Les projections débuteront au crépuscule dans le stationnement de la bibliothèque Laurent-Savage, située au 99, rue de la Mairie. En cas de pluie, les films seront diffusés à l'intérieur du centre communautaire. N'oubliez pas d'apporter vos chaises et vos couvertures !

NOUVEAUTÉ : Du popcorn, des sucreries et des rafraîchissements seront en vente sur place au profit de la Maison des jeunes de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (argent comptant seulement).



**LA MYSTÉRIEUSE
MADEMOISELLE C.**
Jeudi 22 juin à 20 h
Centre communautaire



SPECTACLES D'ÉTÉ EN PLEIN AIR

Vous les avez manqués l'an dernier ? Alors, c'est votre chance d'être des nôtres pour un autre été SHOW !

DUO CONTRACELLO

Déjeuner classique dans le parc

Dimanche 16 juillet
10 h 30 à midi

Parc Félix-Leclerc (2965, chemin d'Oka)



L'équipe des Moulins Lafayette sera présente pour vous servir café, chocolat chaud et viennoiseries (argent comptant seulement).

Apportez votre chaise ou votre couverture !



THE CUBAN MARTINEZ SHOW

Fiesta Latina à la Playa

Dimanche 23 juillet
15 h à 16 h 30

Plage de la Sablière (80, 43^e Avenue)

Places limitées !



Stationnement limité sur les lieux : nous vous recommandons de venir à pied ou à vélo !

En cas de pluie, les concerts auront lieu selon l'horaire établi, mais sous une autre formule. Surveillez notre page Facebook pour les derniers détails entourant la tenue des événements.

FÊTE NATIONALE SAMEDI 24 JUIN AU PARC MUNICIPAL – 3100, RUE LAURIN



Le 24 juin prochain, la tradition se poursuit au parc municipal avec un événement qui s'annonce grandiose cette année. Venez célébrer votre fierté nationale en famille et entre amis !

16 h

▷ OUVERTURE DU SITE ET ACTIVITÉS POUR TOUS

19 h à 20 h

▷ JAKE & ARNAUD :

Auteurs-compositeurs-interprètes de la relève, ces deux artistes talentueux et polyvalents vous feront chanter et danser sur des classiques indémodables de Félix Leclerc, Daniel Bélanger, Les colocs, Émile Bilodeau et plus encore.

20 h 15

▷ DISCOURS PATRIOTIQUE ET HOMMAGE AU DRAPEAU FLEURDELISÉ PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

20 h 30

▷ ANNIE VILLENEUVE

Interprète au sommet de son art, elle vous charmera par sa dextérité vocale le temps d'une soirée parsemée d'humour, d'anecdotes et de complicité. Un spectacle unique permettant de revisiter les chansons incontournables de son répertoire et les plus grands succès de la musique québécoise. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !



22 h

▷ FEU D'ARTIFICE



22 h 15 à 23 h

▷ JAKE & ARNAUD seront de retour sur scène pour finir cette soirée en musique avec des grands succès québécois !

ACTIVITÉS POUR TOUS – 16 H À 20 H

- ▷ Animations ambulantes diverses
- ▷ Structures gonflables
- ▷ Maquillage
- ▷ Jeux et livres par la bibliothèque Laurent-Savage
- ▷ Kiosque de vente d'articles lumineux au profit de la Maison des jeunes de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

KIOSQUES DE RESTAURATION

Venez souper sur le site et encourager nos organismes et commerçants locaux. Alcool et rafraîchissements aussi vendus sur place !

EXO - TRANSPORT EN COMMUN GRATUIT

Pour simplifier vos déplacements, utilisez le laissez-passer Exo disponible au VSMSLL.CA pour bénéficier gratuitement du transport en autobus.



En partenariat avec :



Surveillez notre page Facebook et notre site Web pour tous les détails sur cette journée de festivités !

LA Fête de la famille

DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC



THÉMATIQUE HAWAÏENNE

Sortez votre plus belle chemise hawaïenne et vos colliers à fleurs pour venir profiter de cette journée divertissante pour toute la famille !

Animations diverses, sculptures de ballons, maquillage, petit train, jeux gonflables, kiosques de restaurations (\$) et plus encore vous y attendent !



▷ Dimanche 13 août ▷ 11 h à 16 h ▷ Au parc municipal

PETIT MARCHÉ DE LA FÊTE DE LA FAMILLE

Vous êtes un artisan, un artiste ou un commerçant de la région et vous aimeriez faire connaître votre entreprise et vos produits à votre communauté ? Inscrivez-vous à notre Petit marché de la fête de la Famille avant le 13 juillet prochain.

Notez que des frais de location sont à prévoir lors de la signature du contrat et que vous devez avoir vos tables et votre tente de type « easy-up » de format 10 par 10. Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations, contactez-nous au 450 472-7310, poste 145, ou à evenements@vsmsll.ca.



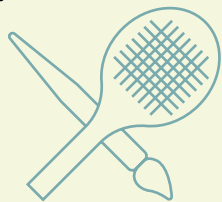
CHERS VOISINS DU PARC MUNICIPAL...

Comme vous le savez, organiser des événements de masse comme la fête nationale et la fête de la Famille nécessite toute une logistique et de nombreux préparatifs avant le jour J. C'est pourquoi nous souhaitons vous aviser que les 23 et 24 juin ainsi que les 12 et 13 août, il y aura :

- ▷ Des fermetures de rues et des détours dans les rues avoisinantes du parc municipal, et ce, pour la sécurité de tous
- ▷ Des tests de son effectués dans la matinée
- ▷ Des zones d'interdiction de stationnement à proximité du parc municipal

Merci de votre collaboration et de contribuer au succès de nos événements !

Programmation



SPORTS, LOISIRS ET CULTURE ÉTÉ 2023



CARTE ACCOMPAGNEMENT LOISIR


La carte Accompagnement Loisir permet à la personne en situation de handicap ainsi qu'à son accompagnateur d'avoir accès à différentes activités de loisir et de sport offertes à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, et ce, tout à fait gratuitement !

Pour voir la liste des organisations qui sont partenaires, consultez le www.carteloisir.ca.



SPÉCIALISTES RECHERCHÉS !

Afin de bonifier et de diversifier notre offre d'activités de loisirs, nous sommes constamment à la recherche de spécialistes désirant partager leur passion avec la population. Amateurs de tai-chi, de dessin, de cuisine, d'arts visuels ou de quelque activité de mise en forme, sportive ou culturelle, soumettez-nous votre candidature !

 450 472-7310, poste 176 | c.guillemette@vsmsll.ca

INSCRIPTION DU 5 AU 15 JUIN

Résidents : à compter du 5 juin, à 8 h 30

Non-résidents : à compter du 12 juin, à 8 h 30

Début de la session : semaine du 25 juin

MODALITÉS D'INSCRIPTION

COMMENT S'INSCRIRE ?

En ligne : via la plateforme  Voilà!

En personne : au centre communautaire, situé au 99, rue de la Mairie

HORAIRE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

En ligne : carte de crédit seulement

En personne : argent comptant, carte de crédit et paiement direct

CARTE DU CITOYEN ET DU NON-RÉSIDENT

Afin de pouvoir s'inscrire aux activités, il est nécessaire d'avoir une carte du citoyen valide au moment de l'inscription. Cette carte est gratuite pour tous les résidents.

Les non-résidents doivent se procurer une carte de non-résident au coût annuel de 40 \$.

TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription de plusieurs enfants d'une même famille qui résident à la même adresse ou lorsqu'une même personne s'inscrit à plus d'une activité, une tarification à rabais s'applique. Celle-ci est offerte pour les activités s'adressant aux enfants résidents uniquement. Pour plus de détails, consultez notre site Web dans la section Loisirs et culture.

Pour connaître toutes les modalités d'inscription :
vsmsll.ca ▶ Loisirs, culture et vie communautaire ▶ Modalités d'inscription

 450 472-7310, poste 145 | loisirs@vsmsll.ca

PROGRAMMATION JEUNESSE

ACTIVITÉ		ÂGE	JOUR ET HEURE	NOMBRE DE SEMAINES	LIEU	COÛT	
ACTIVITÉS SPORTIVES	CIRQUE	4-6 ANS	SAMEDI • 9 H 30 À 10 H 30	6	PARC MUNICIPAL	75 \$	
		7-12 ANS	SAMEDI • 10 H 30 À 12 H	6	PARC MUNICIPAL	85 \$	
	SLACK LINE	NOUVEAU	POUR TOUS	JEUDI • 18 H 30 À 19 H 30	6	PARC MUNICIPAL	135 \$
			9-15 ANS	JEUDI • 19 H 30 À 20 H 30	6	PARC MUNICIPAL	135 \$
	ABC DU SOCCER	2-3 ANS	JEUDI • 16 H 30 À 17 H 10	8	PARC DES PINS	170 \$	
		2-3 ANS	JEUDI • 17 H 15 À 17 H 55	8	PARC DES PINS	170 \$	
		2-3 ANS	JEUDI • 18 H À 18 H 40	8	PARC DES PINS	170 \$	
		2-3 ANS	JEUDI • 18 H 45 À 19 H 25	8	PARC DES PINS	170 \$	
	MINI-TENNIS	5-6 ANS	DIMANCHE • 9 H À 9 H 55	8	PARC MUNICIPAL	80 \$	
		7-8 ANS	DIMANCHE • 10 H 05 À 11 H	8	PARC MUNICIPAL	80 \$	
		9-10 ANS	DIMANCHE • 11 H 10 À 12 H 05	8	PARC MUNICIPAL	80 \$	
	TENNIS DÉBUTANT JUNIOR	11-15 ANS	DIMANCHE • 12 H 40 À 13 H 40	8	PARC MUNICIPAL	80 \$	
	TENNIS INTERMÉDIAIRE JUNIOR	11-15 ANS	DIMANCHE • 13 H 45 À 14 H 45	8	PARC MUNICIPAL	80 \$	

DÉBUT DE LA SESSION D'ÉTÉ : SEMAINE DU 25 JUIN

POUR CONSULTER LA DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COURS ET ATELIERS, VEUILLEZ VOUS CONNECTER À  Voilà!



PROGRAMMATION ADULTES

	ACTIVITÉ		ÂGE	JOUR ET HEURE	NOMBRE DE SEMAINES	LIEU	COÛT
ACTIVITÉS SPORTIVES	CARDIO-VITALITÉ	NOUVEAU	18 ANS +	MARDI • 9 H À 9 H 45	8	PARC FÉLIX-LECLERC	95 \$
	CARDIO-MUSCULATION	NOUVEAU	16 ANS +	MERCREDI • 18 H À 18 H 45	8	PARC MUNICIPAL	95 \$
	MISE EN FORME 50+		50 ANS +	LUNDI 10 H À 11 H	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	MISE EN FORME 50+		50 ANS +	MERCREDI 13 H À 13 H 55	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	BODY DESIGN		16 ANS +	MERCREDI 18 H 30 À 19 H 30	6	CENTRE COMMUNAUTAIRE	45 \$
	BODY DESIGN		16 ANS +	JEUDI 10 H 15 À 11 H 15	6	CENTRE COMMUNAUTAIRE	45 \$
	TENNIS DÉBUTANT		16 ANS +	MARDI • 18 H 30 À 19 H 30	8	PARC MUNICIPAL	80 \$
	TENNIS INTERMÉDIAIRE		16 ANS +	MARDI • 19 H 30 À 20 H 30	8	PARC MUNICIPAL	80 \$

ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE	YOGA FUSION PILATES		16 ANS +	MERCREDI • 14 H À 14 H 55	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	YOGA DOUX		16 ANS +	MERCREDI • 15 H À 15 H 55	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	YOGA HATHA (POUR TOUS)		16 ANS +	MARDI • 19 H À 19 H 55	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	YOGA RÉVEIL-MATIN (YOGA HATHA INTERMÉDIAIRE)		16 ANS +	VENDREDI • 10 H À 10 H 55	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	PILATES ÉTIREMENTS		16 ANS +	LUNDI • 11 H À 12 H	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	PILATES		55 ANS +	JEUDI • 9 H À 10 H	6	CENTRE COMMUNAUTAIRE	45 \$

Loisirs, culture et
vie communautaire

LIGUE DE TENNIS JUNIOR INTERMUNICIPALE DES LAURENTIDES

La Ligue de tennis junior intermunicipale des Laurentides en sera à sa 32^e édition cette année. Elle regroupe une dizaine de municipalités des Laurentides et près de 200 jeunes joueurs. Les 12 équipes participantes s'affrontent toutes les semaines lors de joutes de tennis amicales et compétitives. Nul besoin d'être un Félix Auger-Aliassime, le but de la ligue est de s'amuser !

Âge ▷ 9 à 17 ans (calibres variés)

Lieu ▷ Parc municipal (3100, rue Laurin)

Coût ▷ 220 \$

HORAIRE : DU 26 JUIN AU 17 AOÛT (8 SEMAINES)

PRATIQUES

Les lundis, mardis et jeudis, de 13 h 30 à 15 h 30

PARTIES

Les mercredis, de 13 h 30 à 17 h 30

Les parties peuvent se dérouler dans un parc d'une ville voisine à l'occasion.
Un système de covoiturage pourrait être instauré entre les familles participantes.

Une séance d'information est prévue le dimanche 28 mai, à 15 h, au parc municipal (en cas de pluie, remis au 4 juin).

Inscription à compter du 5 juin via  Voilà!



INSCRIPTIONS À VENIR POUR LES SPORTS DE GLACE

Saviez-vous que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac participe à plusieurs protocoles d'entente sportifs avec les autres villes et municipalités avoisinantes ? Les inscriptions pour les sports de glace pour la saison 2023-2024 approchent à grands pas. Pour connaître toutes les modalités d'inscription de nos partenaires, rendez-vous sur leur site internet.

- ▷ Association de hockey mineur du Lac des Deux-Montagnes - www.ahmldm.com
- ▷ Association de hockey féminin des Laurentides Le Mistral - www.ahflaurentides.com
- ▷ Association de ringuette Deux-Montagnes - www.ringuettedeux-montagnes.org
- ▷ Patinage Saint-Eustache - www.patinagesaint-eustache.com



PLAGE MUNICIPALE DE LA SABLIERE

Véritable joyau de notre ville, la plage de la Sablière est l'endroit idéal pour s'amuser dans le sable et se rafraîchir dans l'eau ! Cette plage familiale est surveillée en tout temps lors des heures d'ouverture et un stationnement gratuit ainsi que plusieurs aires de pique-nique sont à la disposition des visiteurs.

COORDONNÉES

80, 43^e Avenue
450 491-1817

HORAIRE ET HEURES D'OUVERTURE*

Du 23 juin au 27 août 2023 inclusivement
Lundi au vendredi 11 h à 19 h 30
Samedi et dimanche 10 h à 19 h 30

* Notez que les heures d'ouverture peuvent varier en fonction des conditions météorologiques.

* Tous les mardis, du 26 juin au 11 août, la plage est réservée au camp de jour municipal entre 11 h et 15 h 30. Les visiteurs sont uniquement admis à partir de 15 h 30.

COÛTS

Résidents :	GRATUIT sur présentation de la carte du citoyen valide		
Non-résidents :	Enfants (5 ans et moins) Gratuit		
	Enfants (6 à 15 ans)	5 \$	
	Adultes (16 à 64 ans)	10 \$	
	Aînés (65 ans et plus)	5 \$	
	Traversée du lac	5 \$	

À partir de 17 h, la tarification est réduite de 50 %.

Modes de paiement acceptés : argent comptant et carte de débit.



LOCATION D'EMBARCATIONS NAUTIQUES

Kayaks, pédalos et planches à pagayer sont disponibles pour la location. Informez-vous auprès de l'équipe de sauveteurs.

TRAVERSÉE DU LAC

Les maîtres-nageurs et autres nageurs très expérimentés sont invités à faire la traversée du lac de 1 ou 2 km. Maximum de 20 participants. Premier arrivé, premier servi.

Mardi et jeudi 18 h à 19 h **Dimanche** 10 h 15 à 11 h 15

RAPPEL DE SÉCURITÉ • Sont interdits sur le site :

- ▷ Alcool et drogues
- ▷ Cigarettes et vapoteuses
- ▷ Animaux
- ▷ BBQ
- ▷ Contenants de verre
- ▷ Pêche
- ▷ Embarcation nautique personnelle
- ▷ Chandail ou vêtement ample dans l'eau (burkini et « rashguard » acceptés)

Les vestes de flottaison individuelles (VFI) et les gilets de sauvetage sont acceptés. Cependant, les sauveteurs se réservent le droit d'intervenir si l'équipement n'est pas en bonne condition ou s'il n'est pas adapté au baigneur.

Pour la sécurité de tous, les baigneurs doivent rester dans la zone délimitée par le câble.

COURS DE SAUVETAGE MENANT AU BREVET DE SAUVETEUR NATIONAL

Tu rêves de devenir sauveteur et de faire partie de l'équipe de la plage de la Sablière? C'est ta chance, inscris-toi à nos cours de sauvetage !

Grâce à une subvention du Gouvernement du Québec, nous avons le plaisir d'offrir gratuitement des cours pour cheminer vers l'obtention du brevet de sauveteur national. Seul le matériel personnel tel que le sifflet et le masque de poche seront aux frais du participant.

PREMIER COURS OBLIGATOIRE POUR DEVENIR SAUVETEUR : MÉDAILLE DE BRONZE (15 HEURES)

D'une valeur de 150 \$ (incluant le manuel canadien de sauvetage et l'examen final de la Société de sauvetage)

Dates : 8 et 9 juillet

Heures : 10 h à 18 h

Prérequis : Être âgé de 13 ans et plus au moment de l'examen, être très à l'aise dans l'eau et connaître les techniques de nage.



DEUXIÈME COURS OBLIGATOIRE POUR DEVENIR SAUVETEUR : CROIX DE BRONZE (20 HEURES)

D'une valeur de 175 \$ (incluant le manuel canadien de sauvetage et l'examen final de la Société de sauvetage)

Dates et heures :

14 juillet, 16 h 30 à 19 h 30

15-16 juillet, 9 h à 17 h 30

Prérequis : Être âgé de 13 ans et plus au moment de l'examen et avoir réussi la Médaille de bronze

La Croix de bronze est un préalable pour les programmes de formation avancés des certificats Sauveteur national et Leadership de la Société.



Ne manque pas la vague

ON A BESOIN DE TOI COMME SAUVETEUR /MONITEUR



NUMÉRISE LE CODE ET PLONGE DANS UNE NOUVELLE FORMATION

*Certaines conditions s'appliquent. Détails au sauvetage.qc.ca



ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Venez célébrer avec notre équipe de sauveteurs. Ils vous préparent deux journées mémorables avec musique, jeux, surprises et plus encore !

Noël des campeurs : vendredi 21 juillet

Fête de fin de saison : samedi 26 août

La tarification pour non-résidents s'applique lors de ces activités.
En cas de pluie, les activités seront remises au lendemain.



PROGRAMMATION DE LA PLAGE

Inscription à compter du 5 juin via  Voilà!

	ACTIVITÉ	ÂGE	JOUR ET HEURE	NOMBRE DE SEMAINES	LIEU	COÛT
ENFANTS	NATATION PRÉSCOLAIRE 2-3	3-5 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 15 H À 15 H 25	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	35 \$
	NATATION PRÉSCOLAIRE 2-3	3-5 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 15 H 30 À 15 H 55	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	35 \$
	NATATION PRÉSCOLAIRE 2-3	3-5 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 16 H À 16 H 25	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	35 \$
	NATATION PRÉSCOLAIRE 4-5	3-5 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 16 H 30 À 17 H 20	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	50 \$
	NATATION NAGEUR 1-2	6-12 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 17 H 25 À 18 H 15	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	50 \$
	NATATION NAGEUR 1-2	6-12 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 18 H 20 À 19 H 10	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	50 \$
	NATATION PRÉSCOLAIRE 2-3	3-5 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 17 H À 17 H 25	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	35 \$
	NATATION NAGEUR 3-4	7-12 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 17 H 30 À 18 H 20	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	50 \$
	NATATION NAGEUR 3-4	7-12 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 18 H 25 À 19 H 15	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	50 \$
	NATATION PRÉSCOLAIRE 4-5	3-5 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 17 H 15 À 18 H 05	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	50 \$
NATATION PRÉSCOLAIRE 4-5	3-5 ANS	LUNDI ET MERCREDI • 18 H 15 À 19 H 05	4	PLAGE DE LA SABLIÈRE	50 \$	
ADULTES	AQUAFORME	15 ANS +	JEUDI • 16 H À 17 H	5	PLAGE DE LA SABLIÈRE	45 \$
	AQUAFORME	15 ANS +	JEUDI • 17 H À 18 H	5	PLAGE DE LA SABLIÈRE	45 \$
	AQUAFORME	15 ANS +	JEUDI • 18 H À 19 H	5	PLAGE DE LA SABLIÈRE	45 \$
	SUP YOGA	NOUVEAU 18 ANS +	MARDI • 18 H À 19 H 15	5	PLAGE DE LA SABLIÈRE	150 \$
	SUP FITNESS	NOUVEAU 18 ANS +	VENDREDI • 18 H À 19 H 15	5	PLAGE DE LA SABLIÈRE	150 \$
	INITIATION À LA PLANCHE À PAGAIE	NOUVEAU 18 ANS +	MERCREDI 12 JUILLET • 18 H À 19 H 15	1	PLAGE DE LA SABLIÈRE	30 \$
	INITIATION AU KAYAK	NOUVEAU 18 ANS +	MERCREDI 19 JUILLET • 18 H À 19 H 15	1	PLAGE DE LA SABLIÈRE	30 \$

Parcs et espaces verts

Des moments inoubliables en famille ou entre amis vous attendent cet été dans tous les parcs et espaces verts du territoire. Profitez de ces emplacements et de nos installations pour prendre l'air ou pour pratiquer une activité sportive. Consultez la section suivante pour découvrir tout ce que votre ville a à vous offrir !

BALADE EN NATURE

Rien de mieux qu'une belle randonnée en nature pour se détendre et profiter des beautés de la faune et d'une flore abondante. Peut-être aurez-vous même la chance d'observer une des espèces rares présentes dans certains de nos espaces verts ? Cependant, n'oubliez pas votre chasse-moustique !



- ▷ Parc de la Prucheraie
- ▷ Parc de l'Érablière
- ▷ Parc de la Frayère



JARDINS À PARTAGER

Vous avez envie de jardiner, mais n'avez pas toujours le temps de vous y consacrer pleinement ? Vous ne disposez pas de l'espace nécessaire à la maison pour cultiver vos fruits et légumes ? Vous souhaitez jouer dans la terre tout en socialisant avec les gens de votre quartier ? Que ce soit en famille, entre amis ou en solo, toutes les semaines ou une seule fois pendant l'été, nos jardins à partager n'attendent que vous !

Tous sont les bienvenus pour semer, entretenir et récolter tout au long de la saison estivale.

Deux bacs à jardiner sont à votre disposition aux parcs suivants :

- ▷ École des Lucioles
- ▷ Parc Roland-Laliberté

TERRAINS SPORTIFS

TENNIS

Que vous soyez un adepte assidu ou que vous désiriez simplement vous y initier en échangeant quelques balles, cinq terrains de tennis sont à votre disposition sur notre territoire.

- ▷ Parc municipal | 4 terrains
- ▷ Parc Maurice-Binette | 1 terrain de tennis

Terrains ouverts tous les jours, de 9 h à 22 h.

L'accès est gratuit, **cependant la priorité est accordée à la population marthelacquoise** (une preuve de résidence valide peut être exigée par le surveillant).



PICKLEBALL

Passionnés de pickleball, venez tester nos 4 nouvelles surfaces de jeu exclusivement dédiées à ce sport au parc Maurice-Binette !



PÉTANQUE

Saviez-vous que des terrains de pétanque sont disponibles au parc Roland-Laliberté ? Venez pratiquer ce sport qui allie concentration et stratégie, mais surtout passion, camaraderie et plaisir garanti !

BASKETBALL

Amateurs de basketball, venez pratiquer votre sport favori au parc Clair-de-Lune.

SKATEPARK

Le skatepark du parc municipal permet aux adeptes de planche à roulettes, de trottinette et de BMX de pratiquer leur sport de prédilection sur des circuits aménagés.



LISTE DES PARCS ET LEUR ADRESSE

PARC	ADRESSE
Municipal	3100, rue Laurin
Maurice-Binette	60, 31 ^e Avenue
Roland-Laliberté	25, 13 ^e Avenue
De la Prucheraie	3 entrées possibles : entre les adresses 293 et 311, chemin de la Prucheraie, par le parc de la Tourbière ou au bout de la 8 ^e Avenue
De l'Érablière	2 entrées possibles : intersection boulevard des Pins et rue du Gamay ou par le parc des Lucioles
De la Frayère	Entrée par la 23 ^e Avenue
41 ^e Avenue	41 ^e Avenue
Des Bourrasques	Rue des Bourrasques/boulevard des Pins
Clair-de-Lune	333, 6 ^e Avenue
Félix-Leclerc	2965, chemin d'Oka
De la Fraternité	Rue Roger
Des Grands-Vents	3180, rue Laurin
Des Lucioles	320, rue de la Sève
Sauvé	Rue Sauvé
De la Tourbière	Rue de la Tourbière
Des Pins	Boulevard des Pins et 29 ^e Avenue

HEURES D'OUVERTURE

Les parcs de la Prucheraie, de l'Érablière et de la Frayère sont ouverts entre 7 h et 21 h.
Tous les autres parcs sont ouverts de 7 h à 23 h.



DES ACTIVITÉS COLORÉES POUR S'AMUSER CET ÉTÉ !

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne, via la plateforme  Voilà!

Gratuit pour les citoyens !

La carte du citoyen valide est obligatoire.

TARIFICATION POUR LES NON-RÉSIDENTS

Activité jeunesse : 5 \$

Activité pour adultes : 10 \$

La carte du non-résident valide est obligatoire.

PETIT RAPPEL CONCERNANT LES RETOURS

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter la date de retour des documents empruntés afin de favoriser le bon fonctionnement de la bibliothèque et de ne pas pénaliser les autres usagers. Malgré l'abolition des frais de retard, une procédure de gestion des retards de prêts demeure en place. Les retardataires reçoivent des avis et des appels de courtoisie pour leur rappeler que certains documents sont en retard et qu'ils doivent donc les rapporter rapidement ou procéder à leur renouvellement. En cas de non-retour, la carte du citoyen sera suspendue et, ultimement, une facture sera émise pour les livres non remis. Nous vous rappelons d'ailleurs que la chute à livres est accessible en tout temps pour vous permettre de retourner vos documents plus facilement !



LA BIBLIOTHÈQUE VA À VOTRE RENCONTRE !

La bibliothèque Laurent-Savage sera au rendez-vous lors des deux grands événements estivaux organisés au parc municipal. Passez nous voir, plusieurs jeux divertissants et une foule de livres seront disponibles sur place !

Fête nationale du Québec

24 juin, 16 h à 20 h

Fête de la Famille

13 août, 11 h à 16 h

Section JEUNESSE

LES MATINS DES TOUT-PETITS (PARENT-ENFANT) 2 À 4 ANS

Atelier exploratoire sur les arts et la littérature avec des animations douces, rythmées et colorées afin de développer la capacité d'attention et la curiosité des tout-petits.

Les samedis 15 juillet,
5 août et 26 août

10 h à 10 h 45

INSCRIPTION VIA  Voilà!



L'HEURE DU CONTE AU PARC | 3 ANS ET +

L'heure du conte au grand air, une activité à la fois unique et amusante ! Elle comprend la lecture d'histoires en lien avec une thématique, des étirements et des postures de yoga. Apportez vos chaises et des couvertures. En cas de conditions météorologiques défavorables, l'activité se déroulera à la bibliothèque.

Les jeudis 13 juillet, 27 juillet et 10 août

18 h 30 à 19 h 15

Parc Félix-Leclerc

Aucune inscription requise

CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE | 6 À 12 ANS

C'est le retour du Club des Aventuriers du livre, sous le thème « La lecture, un passeport sur le monde ! ». Les membres du club auront la chance de participer à différents concours et d'accumuler des coupons de lecture permettant de gagner de très beaux prix lors de tirages. Un cahier d'activités plastifié sera disponible au comptoir de la bibliothèque (uniquement prêté sur place) et permettra d'accumuler encore plus de coupons! De belles suggestions de lecture seront offertes, plusieurs activités spéciales auront lieu et les membres du club pourront participer à des animations uniques ! De plus, découvrez dès maintenant votre type de lecteur en effectuant le quiz disponible au aventuriersdulivre.qc.ca.

Les mercredis 19 juillet et 16 août

18 h 30 à 19 h 30

Inscription à compter du 20 juin au comptoir de la bibliothèque ou par téléphone au 450 472-7310, poste 101



BINGO ET ATELIER ARTISTIQUE SUR LE NUNAVUT | 6 À 12 ANS

Cette activité, animée par Nous les arts, est offerte dans le cadre du Club des Aventuriers du livre. S'inspirant de la thématique « La lecture, un passeport sur le monde ! », prenez part au voyage et laissez-vous transporter dans le Grand Nord. Au menu, bingo du Nunavut et projet artistique sur les aurores boréales, ces merveilles du ciel qui sont à la fois si intrigantes et d'une grande beauté.

Mercredi 2 août, 18 h 30

Inscription à compter du 20 juin au comptoir de la bibliothèque ou par téléphone au 450 472-7310, poste 101

Pour participer à cette activité, l'enfant doit être inscrit au Club des Aventuriers du livre.



Section JEUNESSE

FABRICATION D'UN BOOK NOOK 11 À 16 ANS

Lors de cet atelier créatif, vous serez guidés afin de créer un monde imaginaire dans une boîte à insérer entre vos livres, dans votre bibliothèque. Cette décoration inusitée créera l'illusion qu'un autre univers se cache derrière vos tablettes de bibliothèque !

Mardi 18 juillet, 18 h 30

INSCRIPTION VIA  Voilà!



UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Dès sa naissance, abonnez votre enfant à la bibliothèque et obtenez gratuitement la trousse du parfait bébé-lecteur. Il n'y a pas de plus beau cadeau à donner à son enfant que le goût de la lecture. C'est aussi une occasion privilégiée pour les parents de passer du temps de qualité avec leurs bambins, et pour les enfants de s'éveiller à l'imaginaire et au langage. Cette trousse comprend un livre cartonné et des surprises ! Les parents d'enfants d'un an ou moins peuvent obtenir la trousse sur présentation d'une pièce justificative indiquant la date de naissance de l'enfant ainsi qu'une preuve de résidence du parent.



une naissance
un LIVRE

Section ADULTES

ATELIER DE COLLAGE CRÉATIF | 14 ANS ET +

Venez découvrir les joies du collage, une activité créative favorisant la détente et le lâcher-prise.

Les lundis 10 juillet, 24 juillet et 7 août

19 h à 20 h

INSCRIPTION VIA  Voilà!

ou par téléphone au 450 472-7310, poste 101



Section POUR TOUS

NOUVEAUTÉ : BAR À BRICO

Venez profiter de notre matériel de bricolage (peinture, dessin, collage, etc.) pour créer et vous amuser entre amis ou en famille !

Les lundis 10 juillet, 24 juillet et 7 août

13 h à 17 h

Pour tous

Aucune inscription requise, présentez-vous à tout moment pendant l'activité.



BIBLIO-SANTÉ : BIEN S'INFORMER POUR MIEUX VIVRE

La bibliothèque Laurent-Savage rend disponible à ses abonnés le programme provincial Biblio-Santé.

Développé par l'Association des bibliothèques publiques du Québec, il consiste en une série de ressources de qualité réunies sous 15 thématiques, parmi lesquelles vous retrouverez le diabète, la santé mentale, le cancer et plus.





ART ET CULTURE	CLUB PHOTO SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC	Devenez membre du Club photo pour la saison 2023 ! Les membres bénéficieront de 7 conférences, d'un atelier tous les mois, de plusieurs sorties et des événements spéciaux. Coût d'adhésion : 25 \$ (résident et non-résident)	Janvier à décembre 2023	cpsmsll05@gmail.com www.clubphotosaintemarthesurlelac.com
	CERCLE DE FERMIERES	Joignez-vous au Cercle de Fermières pour découvrir les arts textiles et faire des rencontres amicales. Coût : 30 \$ par année, incluant 5 publications du magazine <i>L'Actuelle</i>	Les lundis, de 13 h à 16 h Centre communautaire	438 483-1189 dubed77@hotmail.com
	DANSE EN CŒUR	Pratiques de danse en ligne pour débutants et intermédiaires au coût de 12 \$ par cours.	Les mercredis, du 3 mai au 28 juin 141, chemin du Grand-Moulin, Deux-Montagnes	450 491-5774 danseencoeur@videotron.ca danseencoeur.ca
COMMUNAUTAIRES	FONDATION ÉMILE-Z-LAVIOLETTE	Prenez part à la Journée moto-balade au profit des enfants démunis de la MRC de Deux-Montagnes. Au menu : balade à moto d'environ 280 km, souper à la cabane à sucre Constantin et spectacle de Breen Leboeuf !	11 août, à partir de 9 h	514 945-2231 info@emile-z-laviolette.com www.emile-z-laviolette.com
	REGROUPEMENT ÉCOCITOYEN DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC (RECSMSLL)	Le Regroupement Écocitoyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est à la recherche de bénévoles pour la construction de son jardin communautaire et solidaire. Joignez-vous aux bénévoles et contribuez à la réalisation de ce beau projet !	Les 27 et 28 mai et les 3 et 4 juin	514 582-3228 recsmsll@gmail.com recsmsll.ca
	CLUB DE L'ÂGE D'OR SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC	Joignez le Club de l'âge d'or pour faire de belles rencontres et participer à diverses activités (jeux de cartes, pétanque, crible, etc.).	À compter du 5 septembre : Les mardis, de 13 h à 16 h Centre communautaire	514 983-3777 (Jocelyne Pard) 450 473-2492 (Roger)
	CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL	Organisme offrant des services et des ateliers adaptés aux besoins des familles afin de soutenir les parents : relevailles, halte-garderie, conseils pour l'allaitement, activités parents-enfants, activités sur le développement de l'enfant et plus encore.	Durant toute l'année	450 472-2555, poste 101 info@carrefourperinaissance.org www.carrefourperinaissance.org
	4KORNERS	Organisme caritatif offrant un large éventail de ressources, d'activités et de services aux personnes anglophones des Laurentides. Plusieurs ateliers visant à améliorer la santé mentale et physique et à stimuler les interactions sociales sont également offerts.	Durant toute l'année	450 974-3940, poste 601 info@4korners.org www.4korners.org
	COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP)	Procurez-vous des paniers santé composés de fruits et légumes variés via la boutique en ligne au www.aidealimentaire.com . Formats individuel (16 \$), pour couple (20 \$) ou familial (24 \$) offerts.	Durant toute l'année	450 472-9469 caa-patriotes@videotron.ca www.aidealimentaire.com
	LE CENTRE MARIE EVE	Organisme offrant du soutien aux femmes durant leur grossesse et au cours des deux premières années après la naissance : ateliers de groupe pour mamans et bébés, soutien psychologique, halte-garderie, aide matérielle et références vers d'autres ressources.	Offert durant toute l'année	450 491-1494, poste 5 info@centremarieeve.ca www.centremarieeve.ca
	LA MOUVANCE – CENTRE DE FEMMES	Ateliers gratuits pour les bambins de 3 à 5 ans afin de leur faire découvrir différents sports et activités, stimuler leur motricité fine et leur équilibre. Les ateliers sont animés et supervisés par une éducatrice spécialisée en petite enfance. Inscription par courriel à lessateliersdecouvertes@outlook.com .	Ateliers offerts les mardis, mercredis et jeudis, de 9 h à 12 h	450 472-7245 www.lamouvance.ca
	CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 9592 SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC	La confrérie des Chevaliers de Colomb est un mouvement de bienfaisance qui vient en aide aux gens dans le besoin et qui œuvre au sein de la communauté marthelacquoise depuis plus de 35 ans.	Durant toute l'année	450 491-7453 cdec9592@videotron.ca
SPORTS	CLUB DE SKI DEUX-MONTAGNES/ RIVE-NORD	Sports de glisse (ski et planche à neige) pour toute la famille. Plusieurs forfaits disponibles, avec ou sans transport, avec ou sans leçons.	Inscription en novembre et décembre 2023	www.skideuxmontagnes.ca info@skideuxmontagnes.ca
	ASSOCIATION DE PICKLEBALL SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC	Venez découvrir le pickleball, un sport de raquette accessible à toutes les générations et où le plaisir est au rendez-vous ! Les membres du comité se feront un plaisir de vous accueillir et de vous enseigner les rudiments de base, et qui sait, peut-être deviendrez-vous un joueur redoutable.	Ateliers d'initiation : 12 juin, 10 juillet et 14 août, de 10 h à 12 h Parc Maurice-Binette	pickleball.smsll@gmail.com

NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone	450 472-7310
Cabinet du maire	poste 144
Direction générale	poste 144
Service du greffe	poste 214
Service des communications et des relations avec les citoyens	poste 216
Service de l'aménagement du territoire et du développement durable	poste 120
Service des taxes	poste 100

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE LAURENT-SAVAGE

99, rue de la Mairie

Bibliothèque Laurent-Savage	poste 101
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	poste 145

GARAGE MUNICIPAL

2960, boulevard des Promenades

Service des travaux publics et hygiène du milieu	poste 111
Services techniques et ingénierie	poste 116

RÉGIE DE POLICE 450 974-5300

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 450 472-2796

URGENCES 911



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Rédaction des textes et coordination :

Karine Paris, directrice des communications

Photo page couverture : Johanne Pelchat – Club photo
Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Mise en page et infographie : Crocus la boîte

Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.

Distribution : Postes Canada

Tirage : 8 200 exemplaires

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements. Elle est distribuée gratuitement, dans tous les foyers marthelacquois, et publie majoritairement des photos prises par ses citoyens et par le Club Photo Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

vsmsll.ca   Voilà!

Le *Vision sur le Lac* est imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales. Ce document est recyclable.

